

Saisissez votre recherche...



 FERMER



Histoire du quartier

Presles, un paysage

Presles voir étymologie : prairies avec peupliers et prêle, terres humides

Au début du XIIIe siècle, un chanoine de la cathédrale de Soissons offre à l'abbaye de

Longpont qui vient d'être fondée, une ferme ou vendangeoir (emplacement actuel de la ferme de Presles, sur le coteau). Ces biens furent vendus à la RF.

Au XVIe siècle

On note la présence de religieux dans le bois de Sapincourt. Ce bois dont il reste le nom d'une impasse est donné par l'évêque de Soissons aux élèves du petit séminaire de Saint-Léger. Mais en 1905, la ville en devient propriétaire. Ce bois était clôt par un mur et un portail dont la clef était détenue par le directeur du patronage Jeanne d'Arc.

A partir de la fin du XVIIIe siècle :

- > élevage du mérinos à la ferme de Presles dont les propriétaires possédaient aussi les riches domaines d'Ecuiry et d'Ambrief (les Brossin de Méré)
- > plantation de résineux (le bois de sapins)

Au XXe siècle :

- > le sporting club soissonnais. Ce sont quelques britanniques qui s'exerçaient sur le mail qui viennent s'y installer en 1904 car il n'y a pas de stade à Soissons. Il devient le gallia club en 1906.
- > le terrain militaire et le terrain d'aviation en 1912
- > les mares et les grenouilles

Toutes ces activités témoignent déjà d'un paysage ouvert, très peu bâti que l'on retrouve dans le quartier aujourd'hui (notion de trame aérée).

En 1919, sur les 3000 maisons que comptait Soissons, 2200 sont complètement détruites ou en attente de restauration. Un vaste programme de reconstruction est entrepris par la ville, avec Fernand Marquigny, maire de 1919 à 1942.

700 baraquements sont édifiés en 5 cités (seule la cité du Bois de Sapin est édifiée par la Ville). Il s'agit de logements semi-provisoires. En 1927, les cités sont cédées aux HBM puis c'est la ville qui les rachète en 1935 pour réaliser son plan d'aménagement et d'extension. Les cités provisoires étaient séparées par des allées A,B,C...

Les deux autres cités de Presles :

- > Brossin de Méré : 49 maisons le long de la ligne de chemin de fer
- > la cité du tour de ville, vers Chevreux : 150 maisons

Commerces et écoles s'installent dans du provisoire. Des commerces ambulants passaient

directement : le charbonnier, le boulanger, l'épicier. La population est majoritairement constituée d'ouvriers. Très peu de voitures et beaucoup de vélos...

Un provisoire qui dure : dans les années 35, les semis provisoires font l'objet de travaux de rénovation.

le terrain militaire

Le terrain militaire appartenait à l'Etat depuis 1852. De part et d'autres du boulevard de Presles, il était constitué de trois espaces qui jouxtaient à l'est le boulevard Clémenceau : le champ de manœuvres et le champ de tir (17 ha) et le terrain d'aviation (7 ha) à partir de 1913; 4 hangars sont construits. L'un d'eux restera en bordure de la voie jusque dans les années 60 et sera baptisé le hangar à musique car il servait de lieu de répétition à la musique du 67e RI. Il était situé à l'emplacement de la chaufferie actuelle.

Après la seconde guerre mondiale, politique des grands ensembles (Sarcelles). Celle-ci répond à l'essor démographique de l'après-guerre (baby boom), la France passe de 42,8 à 52,6 millions d'habitants entre 1954 et 1975; construction de quartiers nouveaux: 550000 logements neufs par an ! On répond à l'urgence et on construit là où il y a de la place, en périphérie des villes. Dans ces quartiers, les immeubles conçus pour héberger un maximum de locataires en peu d'espace, ne tiennent pas compte de l'alignement, ils ne sont plus systématiquement en bordure de rues. Le principe législatif appliqué à ce mode de construction des années 60 est la ZUP (1958): Zone à Urbaniser en Priorité. C'est une architecture de barres et tours. Ce principe s'est appliqué au quartier de Presles dans les années 70 (période des ZAC (1967) sauf que dans ce quartier, il n'y a pas réellement de barres ni de tours.

Depuis 1948, 11000 personnes supplémentaires sont venues des campagnes (exode rural).

Il est décidé à la fin des années 50 de créer une nouvelle zone d'habitation entre les routes de Compiègne, Paris et Château-Thierry : urbanisme planificateur.

Délibération du 26 mai 1970, ZAC d'aménagement de Presles (1971 - 1977). Maire : Jean Guerland (1965-1977)

Prévisions :

- > 1555 logements
- > parkings pour 1,5 voiture par logement
- > R + 8 et 10 maximum (R + 12 refusés) : « ne pas faire des monstres comme à sarcelles ou à Drancy »
- > favoriser les espaces verts

Au final, c'est 3000 logements qui sont édifiés (immeubles et pavillons), avec une forte concentration d'équipements : des groupes scolaires, un centre commercial, un centre

social, un centre paroissial, des parkings et des terrains de sports.

Le parti pris architectural

Immeubles posés sur l'herbe (habitat collectif discontinu), absence de rue selon le principe de Le Corbusier qui construit des ensembles dans lesquels les notions de rues ont disparu.
R+4, R +5, une tour de 10 étages

Les lieux de sociabilité :

- > Le boulodrome est inauguré en 1976 par Jean Guerland. La presse titre : le boulodrome de Presles doit être un lieu de rencontre pour tous les habitants du quartier. Volonté de retrouver la convivialité du temps des « provisoires ». Le boulodrome: « la boule lyonnaise » avait été créée en 1952 sur la zone Brossin de Méré. (détruit en 1974). C'est sur le boulodrome qu'avait lieu la fête du quartier appelée « la kermesse aux confettis »
- > la maison familiale : 1963, à la demande de l'Amsam. Elle a pour des missions d'assistance pour le logement, la famille, les bébés. Elle accueille des ados (maison des Jeunes) et des personnes âgées. Elle organise des fêtes, des soirées dansantes, des séances de cinéma une fois par semaine. Elle possède sa fanfare et une chorale renommée. Elle est détruite au début des années 70
- > Les étangs : la pêche
- > les courses à vélos (criterium cyclistes après le Tour de France : le tour de Presles! Avec les plus grands coureurs de l'époque) années 50
- > 1931 : la chapelle



SOISSONS

VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ **03 23 59 90 00**

@ CONTACTEZ-NOUS

